

# C'EST LE MOMENT DE...



NOVEMBRE 2023 LETTRE N° 27

## ... VALORISER L'EMPLOI DES SENIORS !

**Les seniors (55-64 ans) pourraient représenter 1/4 de la population en 2050 !**

- **Parce qu'un sénior est un salarié stable**

Selon une étude réalisée par OpinionWay pour Microsoft France, 55 % des moins de 35 ans envisagent plus facilement d'envoyer leur CV à d'autres entreprises depuis la crise sanitaire, contre 36 % des personnes âgées de 50 ans et plus. Embaucher un senior est un gage de stabilité pour l'entreprise car il se projette dans un poste sur plusieurs années.

- **Savoir-faire : un senior a de l'expérience**

Les seniors, par leurs parcours, ont une expertise et un panel de compétences large, les rendant opérationnels rapidement. Et contrairement aux idées reçues, un senior ne se sentira pas nécessairement démuné face au numérique car il s'est approprié les outils technologiques au fil du temps.

- **Salaire du senior : une dépense qui se justifie**

Embaucher un senior avec de l'expérience dans différents domaines peut coûter plus cher que d'embaucher un salarié plus jeune. Vous misez alors sur la transmission des compétences, vous allez tirer profit de sa performance sur les activités, de son profil autonome et déjà formé : ce sera un investissement à plus long terme.

- **Savoir-être : les seniors maîtres des soft-skills**

Capacité d'adaptation, sens du relationnel, recul, autonomie, capacité à s'organiser... Toutes ces compétences comportementales font partie des plus recherchées par les employeurs. Ça tombe bien, celles-ci sont particulièrement développées chez les seniors !

- **Pour créer une (vraie) transmission intergénérationnelle**

Les seniors peuvent s'inscrire dans une logique de mentorat interne, en prenant sous leur aile des collaborateurs plus jeunes. Un transfert des compétences aux jeunes générations permet de les pérenniser et d'éviter de les voir disparaître au moment du départ à la retraite des seniors.

- **Les seniors peuvent jouer un rôle pilier dans l'entreprise**

Selon une étude publiée par l'APEC, « les cadres seniors endossent aussi un rôle de « régulateurs des relations sociales » au sein de l'entreprise : ils peuvent être des courroies de transmission pour le management ». Le rôle de repère social joué par les seniors peut se révéler très précieux pour construire le futur du travail, notamment en temps de crise, où ils sont perçus comme engagés, motivés et enthousiastes.

- **Pour créer de la diversité dans l'entreprise**

D'une part, l'âgisme est un facteur de discrimination à l'embauche puni par la loi. D'autre part, la diversité est bénéfique à l'entreprise dans son ensemble et les liens avec la performance sont de plus en plus soulignés par les entreprises. En encourageant la diversité, vous pouvez aussi renforcer les sentiments d'appartenance et de fierté de vos salariés. Alliée à l'inclusion, elle augmente également l'attractivité d'une entreprise, surtout pour les nouvelles générations. Enfin embaucher des seniors participe à faire de l'entreprise un reflet plus fidèle de la société.

Source : <https://www.pole-emploi.fr/employeur/les-conseils-de-pole-emploi/8-bonnes-raisons-dembaucher-des.html>

**Actualité 2023 Secteurs Figeac/St Céré/Gramat :  
Possibilité d'aide à l'emploi d'un senior de 5 000€  
Se renseigner auprès de la CCI du Lot**

## ... NOTER DANS L'AGENDA

### NOVEMBRE 2023

**jeudi 09 novembre** - Cambes - De 9h à 12h - Format hybride (présentiel + distanciel)  
CCi > Matinale RH Actualités juridiques et sociales

**jeudi 09 novembre** - Forum de l'immersion - Cahors - Espace Valentré - De 9h à 13h  
Les entreprises souhaitant mettre en place des périodes d'immersion  
Organisé par l'intermédiaire de Pôle emploi Cahors

**mardi 21 novembre** - Pôle emploi Souillac - De 14h à 16h  
Table ronde spécifique sur le recrutement des travailleurs en situation de handicap  
Organisée par Pôle emploi & Cap emploi

### **jeudi 23 novembre**

DUODAY 2023 lors de la semaine de l'emploi des personnes en situation de handicap  
[Lien pour s'inscrire : Accueil – Duoday](#)

**jeudi 30 novembre** - Duravel - De 14h à 17h  
L'Anefa organise une immersion professionnelle en viticulture.  
Employeurs agricoles > Envie de faire visiter votre exploitation et de faire découvrir votre métier :  
contactez l'Anefa 46.

### DÉCEMBRE 2023

**jeudi 14 et vendredi 15 décembre** - Cahors - Parc des expositions  
ID Métiers : informations métiers et orientation

### MARS 2023

**vendredi 1er, jeudi 14 et mardi 26 mars** - Hôtel Restaurant La Chartreuse à Cahors- De 9H à 17H  
L'Anefa organise une formation management pour les chefs/fes d'exploitation  
et les salariés/ées encadrants agricoles.

# VOS PARTENAIRES DE L'EMPLOI

NOVEMBRE 2023 - LETTRE N° 27

PARTENAIRES	LOGO CLIQUABLE	SPÉCIFICITÉS	NOM DU CONTACT	TÉLÉPHONE / MAIL
<b>ANEFA Lot</b>		Gestion d'un site dédié à l'emploi agricole (mise en relation demandeurs d'emploi et employeurs)	Barbara Béarn	05 65 23 22 15 / 07 57 43 07 35 anefa-lot@anefa.org
<b>Cap Emploi</b>		Accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap	Léa LOUBRADOU Sylvain GOUZOU	05 65 23 20 20 / 06 80 84 59 76 l.loubradou@capemploi46.com s.gouzou@capemploi46.com
<b>CCI Appui RH</b>		Aide à la gestion du personnel, diagnostic RH	Julie JAMMES-DUCHESNE	05 65 20 48 66 julie.jammes@lot.cci.fr
<b>Lot, Terres de Saisons</b>		Accompagnement des Employeurs et des Saisonniers	Mickaël NEVEU	07 66 75 54 46 contact@terres-de-saisons.fr
<b>La Région Occitanie SDTEC</b>		Suivi et mise en oeuvre dans le Lot des politiques Emploi, Formation et Compétences	Virginie FAURE-BRAC	05 61 39 69 69 virginie.faure-brac@laregion.fr
<b>DDETSPP</b>		Renseignements, Droit du travail Entreprises, Insertion Professionnelle, Emploi et Développement des Compétences		0 806 000 126 ddetspp-sct@lot.gouv.fr ddetspp-see@lot.gouv.fr 05 65 20 56 18
<b>Mission Locale</b>		Accompagnement global des jeunes 16-25 ans / Appui aux entreprises	Benoît DORCIAC	05 65 20 42 60 06 21 90 01 34 b.dorciac@ml46.fr
<b>Pôle emploi</b>		Mise en relation Entreprises et demandeurs d'emploi	Adeline TREMOUILLE	05 65 27 07 33 entreprise.souillac@pole-emploi.net
<b>Sous-Préfecture de Gourdon</b>		Pôle développement local	Carole DUPUY	05 65 41 78 24 carole.dupuy@lot.gouv.fr

... VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Répondez à l'enquête : <https://bit.ly/3WUgriQ>